



PECB Certified ISO 28000 Lead Implementer

Maîtrisez la mise en œuvre et la gestion d'un Système de management de la sûreté de la chaîne d'approvisionnement conforme à la norme ISO 28000

Pourquoi devriez-vous y participer ?

La formation ISO 28000 Lead Implementer vous permettra d'acquérir l'expertise nécessaire pour accompagner un organisme lors de l'établissement, la mise en œuvre, la gestion et la tenue à jour d'un Système de management de la sûreté de la chaîne d'approvisionnement (SMSCA) conforme à la norme ISO 28000. Cette formation est conçue de manière à vous doter d'une maîtrise des meilleures pratiques en matière de Systèmes de management de la sûreté de la chaîne d'approvisionnement et à développer vos aptitudes à améliorer l'efficacité de la gestion des risques potentiels de sécurité ainsi que leurs impacts dans la chaîne d'approvisionnement d'un organisme.

Après avoir maîtrisé l'ensemble des concepts relatifs aux Systèmes de management de la sûreté de la chaîne d'approvisionnement, vous pouvez vous présenter à l'examen et postuler au titre de « PECB Certified ISO 28000 Lead Implementer ». En étant titulaire d'une certification PECB, vous démontrerez que vous disposez des connaissances pratiques et des compétences professionnelles pour mettre en œuvre la norme ISO 28000 dans un organisme.

Programme de la formation

DURÉE : 5 JOURS

Jour 1 : Introduction à la norme ISO 28000 et initialisation d'un SMSCA

Jour 2 : Planification de la mise en œuvre d'un SMSCA

Jour 3 : Mise en œuvre d'un SMSCA

Jour 4 : Surveillance, mesure, amélioration continue et préparation de l'audit de certification du SMSCA

Jour 5 : Examen de certification

Informations générales

- Les frais de certification sont inclus dans le prix de l'examen
- Un manuel de cours contenant plus de 450 pages d'informations et d'exemples pratiques est fourni
- À l'issue de la formation, un certificat de participation de 31 crédits DPC (Développement professionnel continu) est délivré
- En cas d'échec à l'examen, vous pouvez le repasser dans les 12 mois qui suivent sans frais supplémentaires